Photo : © M. Giraud

>> Le nouveau centre de formation départemental dispose d'un plateau technique destiné à l'entraînement incendie en condition réelle.

Photo : © F. Pattou

>> Implanté à La Côte-Saint-André, il a été inauguré le 3 février dernier par André Vallini, président du Conseil général et Michel Bart, préfet de l'Isère.

Photo : © M. Giraud

>> Ce centre va permettre d'améliorer encore la capacité opérationnelle des 5 600 sapeurs-pompiers isérois.

Bien se former pour mieux sauver

Une école pour appren

Depuis le 21 septembre 2005, le centre de formation des sapeurs-pompiers de l'Isère a quitté Fontaine pour s'installer à La Côte-Saint-André au centre du département. Désormais, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires isérois vont pouvoir suivre leurs formations dans des conditions optimales d'enseignement. 3,7 millions d'euros ont été investis dans ce nouvel équipement de haut niveau qui dispose de tous les outils modernes d'apprentissage. Qu'y fait-on exactement ? Visite en coulisses...

Photo : © M. Giraud

>> Les cours théoriques s'enchaînent avec des exercices pratiques : ascension de la grande échelle, maniement de la lance à incendie...

Photo : © M. Giraud

>> Le centre est doté d'équipements techniques permettant de mettre le sapeur-pompier en situation proche de la réalité : ici, la maison à feux.

Photo : © M. Giraud

>> Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires isérois vont pouvoir entretenir leur compétences et gagner en cohésion.

ndre à sauver des vies

Photo : © REA

Une école pour apprendre à sauver des vies

Septembre 2002. Cinq jeunes sapeurs-pompiers franciliens appelés en intervention décèdent dans un incendie. Certains d'entre eux étaient expérimentés, d'autres en revanche n'avaient jamais été confrontés à un feu réel dans une habitation. Ce drame, dû à la fatalité — une double explosion s'est déclarée alors qu'ils luttaient contre le feu — est resté dans bien des mémoires.

De cette tragédie, les sapeurs-pompiers de l'Isère ont tiré une conclusion majeure. Ils ont décidé d'intégrer dans leur nouveau centre de formation de La Côte-Saint-André des infrastructures techniques qui n'existaient pas encore dans notre département, tels le centre d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant, le Cepari, une maison à feux et des caissons "flash over". Ces équipements innovants, destinés à mettre en situation réelle des jeunes recrues comme des sapeurs-pompiers aguerris, étaient très attendus par l'équipe du lieutenant-colonel Jacques Colombier, responsable de ce pôle formation. Tous les départements français ne disposent pas d'infrastructures comme celles-ci. Pourtant, la formation par l'exemple, l'entraînement en situation réelle, sont primordiaux pour initier et parfaire l'instruction des sapeurs-pompiers. *"L'Isère a fait le choix de ces investissements dès aujourd'hui pour garantir la sécurité de ses personnels et gagner en efficacité dans ses interventions"*, souligne Alain Chaplais, conseiller général et président du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère. Si ces équipements vont améliorer la capacité opérationnelle des soldats du feu isérois, le centre départemental de La Côte-Saint-André n'est pas qu'une plateforme d'entraînements périlleux. Sont également organisés des stages de un jour à trois mois pour les 707 sapeurs-pompiers professionnels et les 4 629 volontaires isérois : formations initiales en matière de secours à personne et d'incendie, formations d'avancement de grade, formations continues et spécialisations. A terme, l'école côtoise dispensera l'équivalent de 9 000 journées stagiaires sur les 50 000 journées organisées par le SDIS 38 chaque année. ■

Gagner en sécurité et en efficacité

Richard Juillet

Le centre de formation de La Côte-Saint-André

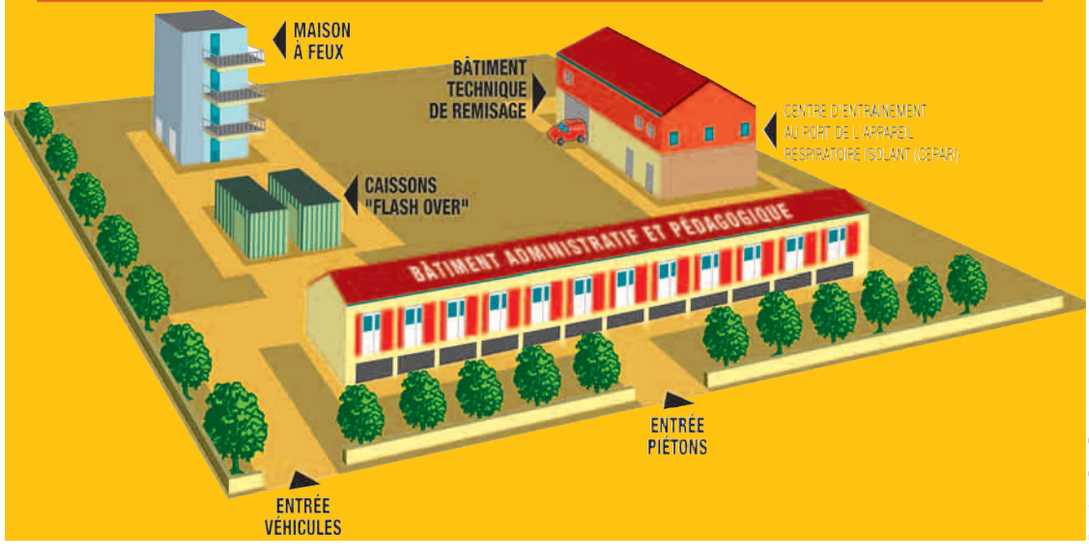

Illustrations : Bruno Fouquet

>> Questions à

Photo : © M. Giraud

"Le dévouement ne suffit pas : il faut de la technicité"

Lieutenant-colonel Jacques Colombier, responsable du pôle formation du SDIS 38

■ Comment allez-vous faire vivre ce centre ?

D'abord, je veux dire que cet équipement est l'un des bienfaits de la départementalisation. Il n'aurait jamais pu voir le jour au temps de l'organisation communale. Quant à ses missions, il va assurer l'organisation de la fonction "formation" de l'ensemble du SDIS 38, et accueillera en formation des personnels professionnels et volontaires. Nous disposons de 17 personnes à temps plein, plus des formateurs occasionnels. Le centre est équipé de matériel récent, trois fourgons d'incendie, une échelle aérienne, un véhicule de secours routier et une ambulance, ainsi que de tout le matériel complémentaire en usage dans les centres. La formation et l'expérience sont les principaux facteurs d'efficacité du sapeur-pompier.

■ Quels sont ses atouts par rapport à l'ancien centre ?

Il est mieux situé géographiquement, très fonctionnel, bien adapté à nos missions et dispose d'une surface suffisante pour manœuvrer et s'agrandir dans le futur. Nous disposons aussi d'un plateau technique qui permet de voir le feu en conditions réelles avant le jour de l'intervention et ce, dans de bonnes conditions de sécurité. Le passage dans ce centre permet aussi une meilleure connaissance de chacun, utile pour les grandes opérations. Autrefois, on demandait du dévouement au sapeur-pompier, aujourd'hui il lui faut de la technicité.

>> Un petit «bang» vaut mieux qu'un long discours ! Des simulations d'explosions de gaz, de poussières ou de liquide inflammable sont organisées à l'échelle réduite.

Photo : © F. Pattou - M. Giraud

>> Le président du Conseil général, André Vallini, a inauguré le 3 février dernier le nouveau centre de formation de La Côte-Saint-André avec Michel Bart, préfet de l'Isère, Alain Chaplais, président du SDIS 38, et le colonel Hervé Enard, directeur du SDIS.

>> Interview

"Le choix de l'efficacité"

Photo : © F. Pattou

>> André Vallini, président du Conseil général de l'Isère

Pourquoi le Conseil général est-il impliqué dans l'organisation des secours en Isère ?

Depuis 1996, dans chaque département, les Conseils généraux sont devenus les "chefs de file" des Services départementaux d'incendie et de secours. A ce titre, ils vont progressivement être amenés à prendre en charge l'intégralité de ces budgets, tant en matière de fonctionnement que d'investissement. En Isère, pour accroître notre efficacité auprès des usagers et réduire le risque des sapeurs-pompiers en intervention, nous avons fait le choix de la modernité. Casernes, matériels, enseignements... tout sera passé au crible de la sécurité, de la qualité et de la performance. Car une intervention n'est jamais banale.

Pourquoi avoir choisi La Côte-Saint-André pour implanter cette nouvelle école ?

Le Conseil d'administration du SDIS 38 a reçu les candidatures de plusieurs communes, très intéressées par cet équipement. Mais, il a choisi d'implanter cette nouvelle école au centre géographique du département dans un souci logique d'aménagement du territoire.

Qui l'a financée ?

Dans le cadre de la départementalisation des Services d'incendie et de secours qui s'achèvera en 2008, c'est le SDIS 38 qui a pris en charge l'ensemble des investissements, soit 3,7 millions d'euros. Le Département finance par ailleurs le budget du SDIS 38 à hauteur de 47 %. La contribution globale du Conseil général atteint 44 millions d'euros en 2006.

>> Zoom

Le service départemental d'incendie et de secours

Dirigé par le colonel Enard, le SDIS 38 est l'un des plus importants de France, avec 154 centres de secours répartis sur le département. Si l'état-major est installé à Fontaine, le centre de formation des sapeurs-pompiers de l'Isère a été implanté à La Côte-Saint-André sur un terrain de quatre hectares. Composé de locaux administratifs, pédagogiques et d'un plateau technique destiné à l'entraînement incendie en condition réelle, cet équipement peut accueillir une centaine de stagiaires par jour. En 2005, les sapeurs-pompiers isérois sont intervenus 63 686 fois, dont 33 374 fois pour des secours à personne, 8 595 pour des incendies, 5 549 pour des accidents de la circulation et 16 168 fois dans le cadre d'interventions diverses. Le coût annuel par habitant du SDIS 38 est de 88 euros.

Une journée dans le feu de l'action

Entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant

>> Portant masques et bouteilles, les sapeurs-pompiers doivent progresser dans l'obscurité au sein d'un labyrinthe enfumé de 140 mètres, parsemé d'embûches. Cet exercice permet de tester leur capacité à réagir au stress et aux conditions de progression en milieu difficile — poids et encombrement du matériel, visibilité nulle. Grâce à une caméra thermique, le formateur peut à tout moment intervenir par haut-parleur pour aider un stagiaire en difficulté.

Caissons à feux "flash over"

Secourisme

>> Le secours à personne, qui représente plus de 52 % des interventions en Isère, nécessite une bonne formation aux gestes qui sauvent : protection de la personne, position latérale de sécurité, réanimation cardio-pulmonaire — bouche-à-bouche et massage cardiaque. Celle-ci est généralement dispensée dans les centres de secours, mais peut être également effectuée à La Côte-Saint-André en fonction du niveau de qualification souhaité.

Lutte contre les incendies

>> 8 595 interventions en matière d'incendie ont été recensées en Isère en 2005. Professionnels et volontaires sont régulièrement amenés à dérouler les tuyaux de 45 mm et de 75 mm de diamètre et à jouer de dextérité avec les différentes lances à incendie.

Cours théoriques

Photos : © M. Giraud

>> Le centre de formation départemental dispose de six salles de cours où seront dispensées 9 000 journées-stagiaires par an.

>> Ces containers sont utilisés pour reproduire les feux les plus violents et les plus dangereux. Ils permettent aux stagiaires d'adopter les bons réflexes face aux risques d'embrasement généralisé ou d'explosion. La température dans ces caissons peut atteindre 900 degrés !

Une journée type au centre de formation départemental

- **8 h - 9 h 30 :** mise en forme : gymnastique, exercices physiques, douche.
- **10 h - 12 h :** séances théoriques : cours de transmissions, connaissance du matériel, procédures administratives, scénarios d'intervention sur personne instable ou alcoolisée...
- **12 h - 13 h 30 :** repas pris en commun sur place.
- **13 h 30 - 17 h 30 :** séquences pratiques : présentation complète du matériel d'incendie et de secours à personnes, utilisation de la lance incendie, de la grande échelle, entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant, à la progression dans la "Maison à feu".
- **18 h :** quartier libre et hébergement sur place (19 chambres).

Maison à feux

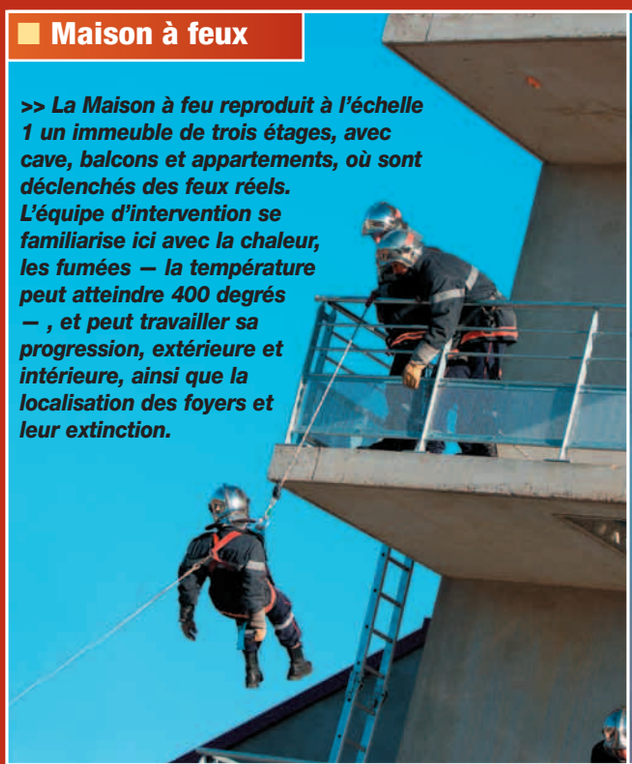

>> La Maison à feu reproduit à l'échelle 1 un immeuble de trois étages, avec cave, balcons et appartements, où sont déclenchés des feux réels. L'équipe d'intervention se familiarise ici avec la chaleur, les fumées — la température peut atteindre 400 degrés — , et peut travailler sa progression, extérieure et intérieure, ainsi que la localisation des foyers et leur extinction.

Sapeur-pompier : vocation, loisir, passion ?

Ils sont 5 300 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en Isère. C'est grâce à eux que notre département dispose d'un réseau de secours efficace et de qualité. Comment sont-ils recrutés ? Quels sont leurs statuts ? Mode d'emploi :

■ **Age :** à partir de 12 ans, on peut rejoindre une association de jeunes sapeurs-pompiers, découvrir les véhicules spécialisés, faire du sport et s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie. C'est la meilleure école pour intégrer dès 16 ans le corps des sapeurs-pompiers volontaires. Il existe 30 associations de JSP en Isère.

■ **Recrutement :** pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut être âgé de 16 ans minimum et de 55 ans maximum, mesurer au moins 1,60 m pour les hommes et 1,55 m pour les femmes, être apte physiquement et médicalement, jouir de ses droits civiques et s'engager pour une période minimale de cinq ans avec une première année probatoire.

■ **Formation :** la formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires dure cinq semaines à réaliser au maximum sur trois ans. Elle s'attache à rendre opérationnel les jeunes recrues dans les domaines suivants : incendie, secours à personne, procédures administratives... Cette formation est réalisée dans les centres de secours à l'exception de certaines journées qui ont lieu au plateau technique du centre de formation de La Côte-Saint-André. 450 volontaires sont formés par an en Isère.

■ **La vie dans les centres :** au terme de sa formation initiale, le sapeur-pompier volontaire peut partir en intervention. Certains centres de secours fonctionnent en "gardes postées" — gardes effectuées au centre —, d'autres s'organisent sous la forme d'astreintes planifiées en fonction de l'emploi du temps de chacun ; le sapeur-pompier d'astreinte est alors appelé par "bip" lors d'une alerte et rejoint au plus vite son centre pour partir en intervention.

■ **Indemnités :** le sapeur-pompier volontaire touche une indemnité horaire non imposable dès lors qu'il est en intervention. Celle-ci s'élève à 6,80 euros pour un sapeur, 7,30 euros pour un caporal, 8,23 euros pour un sous-officier et 10,23 euros pour un officier. Les gardes en caserne sont indemnisées à 75 % de ce taux horaire.

■ **Evolution :** le sapeur-pompier volontaire peut monter en grade en fonction de son ancienneté et des stages d'avancement qu'il effectue. Ainsi, après un an de service, le sapeur-pompier de 2e classe peut, par exemple, être nommé sapeur-pompier de 1re classe.

■ **Retraite :** à partir de 55 ans et après 20 ans de service, le sapeur-pompier volontaire peut faire valoir ses droits à la retraite. Celle-ci, non imposable et forfaitaire, est calculée selon la durée de service. Elle varie entre 450 euros et 1 800 euros par an.

■ **Et les sapeurs-pompiers professionnels ?** Le sapeur-pompier professionnel est recruté sur concours. Il doit être âgé entre 18 à 25 ans et justifier au moins du brevet des collèges. Intégré ensuite dans la fonction publique territoriale, il montera en grade selon son ancienneté et des formations d'avancement effectuées. Pour les lieutenants, la démarche est similaire, mais pour se présenter au concours, il faut justifier d'un diplôme équivalent à Bac + 3.

>> Pour devenir sapeur-pompier volontaire : 04 76 26 00 26.

>> La formation initiale des sapeurs-pompiers professionnels dure trois mois. Elle est entièrement réalisée au centre de formation.

Photos : © M. Giraud

Portraits de sapeurs-pompiers

Des professionnels isérois… et des volontaires

Laurianne,
jeune sapeur-pompier volontaire, au centre de secours d'Eybens

Photo : © D.R.

D'ici à la fin de l'année, Laurianne, 15 ans, élève en seconde dans un lycée grenoblois, pourra partir en intervention. Cela fait trois ans qu'elle attend ce moment, depuis le jour où elle a intégré les jeunes sapeurs-pompiers d'Eybens. Trois ans, où à raison de quatre heures et demie de cours pratiques et théoriques hebdomadaires, elle a appris le secourisme, à exécuter un ordre de manœuvre, à se familiariser avec les risques animaliers — la neutralisation des nids de guêpes et la capture des serpents —, mais également le fonctionnement des ascenseurs, le maniement des tuyaux et des lances à incendies ou encore des échelles à coulisses et à crochets. *"Un programme assez chargé"*, reconnaît-elle, ponctué par une bonne formation sportive, mais *"véritablement nécessaire pour prétendre dès 16 ans postuler comme sapeur-pompier volontaire."* Côté vocation, Laurianne a suivi l'exemple de ses parents, tous deux sapeurs-pompiers volontaires à Herbeys, mais envisage plus tard d'en faire son métier. *"Alors, mieux vaut être bien préparée tout de suite,"* explique-t-elle. Prochaines étapes pour Laurianne, les 13 et 14 mai prochains tout d'abord, où elle passera le brevet des cadets qui finalise ses trois années de formation, puis à 18 ans, le concours d'entrée des sapeurs-pompiers professionnels qu'elle espère réussir.

Commandant Stéphanie Duchet,
chef de groupement à Vienne, sapeur-pompier professionnelle.

Photo : © C. Thibaud

A 35 ans, le regard clair, l'allure sportive, le commandant Stéphanie Duchet est la première femme à diriger un groupement de sapeurs-pompiers en Isère. Depuis le 1er février, cette jeune maman d'un petit garçon de deux ans et demi est le chef de groupement territorial de Vienne, qui s'étend de Vienne à Roussillon au sud et de Beaurepaire à La Côte-Saint-André à l'est. Sous ses ordres : 20 centres de secours, 1 000 soldats du feu volontaires et professionnels, des équipes majoritairement masculines à manager au quotidien. Ce poste à responsabilité récompense un parcours irréprochable. Née dans l'Indre, elle obtient une maîtrise des sciences et techniques à Paris, avant de poursuivre ses études à l'Institut des sciences et techniques de Grenoble, *" pour se rapprocher des montagnes que j'aime découvrir en ski ou en VTT. "* Ingénieur en prévention des risques industriels, elle passe le concours de capitaine à 26 ans, puis intègre le Service interministériel de défense et de la protection civile de la préfecture de l'Isère en 1999. Commandant-adjoint depuis 2001, cette femme pragmatique reste fidèle à son premier engagement : *"Je suis au service des autres. Ma croisade, c'est la sécurité pour tous, trouver les moyens adaptés avec les différents centres de secours et les élus pour que la population en bénéficie le plus rapidement possible."*

Lieutenant Pierre Ribeyron
chef d'unité à Eybens, sapeur-pompier volontaire.

Photo : © R. Juillet

44 ans, marié, père de deux grands enfants dont un fils de 17 ans déjà sapeur-pompier volontaire, Pierre Ribeyron dirige le centre de secours d'Eybens, composé de 34 sapeurs-pompiers volontaires et de 20 JSP. Il s'est engagé à l'âge de 21 ans sous les conseils de son beau-père : *"J'ai toujours eu l'envie de rendre service, d'aider les gens, de porter secours,* explique-t-il. *Cela aurait pu se faire dans une association caritative... J'ai choisi les pompiers."* Lieutenant depuis 1995, il ne peut plus monter en grade car il est arrivé au bout de son cursus de formation. *"Peut-être qu'avec l'ancienneté, je pourrais être nommé capitaine"*, confie-t-il, *mais là n'est pas ma priorité : ma mission aujourd'hui, est de rendre tout ce que j'ai appris depuis 23 ans en formant les autres : les JSP que nous accueillons deux après-midi par semaine comme les stagiaires de l'école départementale que j'encadre comme formateur."* Employé communal chargé de la sécurité dans le civil, il a la nostalgie du terrain et avoue passer beaucoup de temps à accomplir des tâches administratives.